

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | | | ✓ | | |

L'Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 5 Juin 1851.

No. 28

ACADÉMIES DE FRANCE.

(suite.)

Entreprendre de donner des détails sur toutes les institutions scientifiques de France, serait presque entreprendre l'histoire du royaume lui-même, car il n'est peut-être pas une seule branche des arts et des sciences qui n'y ait eu ses académies particulières ; c'est ainsi qu'on y comptait des académies de musique, des académies de peinture, des académies d'architecture &c. &c. Aussi, tant pour ne pas entreprendre un ouvrage au dessus de mes forces que pour ne pas être trop long, je me bornerai à parler des cinq académies qui forment aujourd'hui l'Institut royal de France ; ce sont : l'académie Française, l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'académie des Sciences, l'académie des Beaux-Arts et l'académie des Sciences Morales. Je dirai aussi quelques mots sur l'académie de Médecine.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Cette institution fut érigée, comme je l'ai déjà dit, en 1635 par lettres-patentes de l'illustre monarque Louis XIV, qu'elle se glorifie d'avoir en pour protecteur de concert avec le Cardinal de Richelieu, qui en fut le fondateur. On voit aisément qu'avec des protecteurs si célèbres l'académie Française ne pouvait manquer de faire des progrès rapides ; aussi sa réputation fut-elle bientôt si étendue, et la gloire d'y être admis si grande qu'il est étonnant de voir avec quelle ardeur les hommes les plus éminents ont sollicité une place dans ce corps célèbre. C'est ce que peut nous faire comprendre la composition de l'académie en 1759, la voici : trois cardinaux, onze grands seigneurs ou hommes d'états, sept évêques, huit abbés et enfin onze hommes de lettres.

Mais ce qui augmenta encore leur passion à l'égard de l'académie, ce fut le petit nombre de ceux qui y sont admis, car moins un corps célèbre est nombreux plus il y a de gloire à en être membre, et l'académie Française n'a toujours été composée que de 40 membres, parmi lesquels elle choisissait son directeur, son chancelier et son secrétaire, dont le premier était chargé de faire régner l'ordre,

comme il convient entre personnes égales, et le second gardait les sceaux et les actes de l'académie. Ces réglemens de l'académie sont encore aujourd'hui les mêmes, avec cette différence que ces deux derniers officiers, élus d'abord tous les deux mois, ne le sont plus maintenant que tous les trois mois.

Après s'être ainsi constituée, l'académie Française devait entrer dans sa glorieuse carrière où le premier fruit de ses travaux fut le précieux dictionnaire de l'académie. Cet ouvrage, par sa beauté et son utilité, fit la gloire de l'académie Française, et donna, par le long travail de 50 ans qu'il lui coûta une nouvelle marque de la prudence et de la sagesse de ce corps célèbre, attendant que notre langue fut fixée par les chefs-d'œuvre, que chaque année faisait éclore, pour donner à son ouvrage plus de permanence et de solidité. C'est encore à l'académie Française que l'on doit le genre solennel de discours académiques, dont les premières idées sont attribuées à Patru, qui le premier, prononça le jour de sa réception, un discours à la louange du fondateur et du protecteur de l'académie, le Cardinal de Richelieu et l'illustre Louis XIV

Outre les travaux des académiciens, une autre chose qui ne contribua pas moins à la gloire de cette institution et au perfectionnement des lettres françaises, c'est le continuel encouragement que cette institution a toujours donné à ceux qui entreprennent de les cultiver, en tenant tous les ans une séance solennelle, où elle distribue des prix aux meilleures productions du génie. C'est parmi ces prix que l'on en voit un de poésie, fondé par Clermont-Tonnerre en 1699, et un autre de prose, accordé par Balzac en 1654.

Enfin l'académie Française, non contente de travailler au perfectionnement des lettres, contribue encore au maintien du bon ordre et de la morale, au moyen de grandes attributions, dotées à l'académie pour cet effet par le célèbre Monthyon. Avec ces attributions, l'académie voit ce qui peut le plus favoriser ses vues, et accorde solennellement chaque année des prix à ce qui

lui paraît le plus capable de maintenir l'ordre et la morale. C'est ce qu'on appelle le prix Monthyon

Voilà pour l'académie Française, cependant, ayant de terminer cet article, je ne puis m'empêcher de parler de ces petites institutions, qui nous intéressent d'autant plus qu'elles se composent de jeunes collaborateurs, d'écoliers comme nous ; je veux dire cette petite institution des élèves du séminaire de Paris, dont l'Abeille nous annonçait la dernière et brillante séance, il y a quelque temps ; je veux dire encore l'académie des élèves du collège de Lyon, celle du collège de Juilly et plusieurs autres, mais je ne parlerai que de celle-ci, car c'est la plus intéressante.

Cette académie, confiée à la direction de trois professeurs du collège (ce sont ordinairement ceux de philosophie), et destinée à couronner les études, est composée de tous les élèves de la première classe (la philosophie), et admet aussi ceux d'entre les rhétoriciens qui promettent le plus une collaboration utile. Avec ces dispositions, elle tient régulièrement toutes les semaines, devant ses directeurs, une séance où chacun des membres doit présenter à tour de rôle un mémoire, dont le sujet est entièrement abandonné à son choix. Après la lecture de son ouvrage, trois autres membres sont nommés par les directeurs pour dresser un rapport, qui n'est rien autre chose qu'une critique, et qui par là donne souvent lieu à des discussions, qui durent quelquefois plusieurs séances, mais toujours dans le plus bel ordre. Enfin cette admirable petite institution donne tous les mois une séance solennelle en présence d'un public choisi, dont les applaudissements excitent l'émulation de ces jeunes académiciens.

Quant aux grands avantages que peut fournir une pareille institution pour des jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences, ils sont si évidents et si naturels qu'on trouve rarement un collège où l'on ne voie cette mesure en usage ; aussi je ne m'arrêterai pas à les démontrer, surtout à des lecteurs qui les ont appréciés mieux que moi ; mais je

me borne à souhaiter que l'académie du collège de Juilly soit le modèle de notre société littéraire, et qu'un jour, par un nouvel effort de notre part, celle-ci soit en état de pouvoir donner des séances publiques à l'exemple du modèle que je lui propose.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. C'est de l'académie Française que naquit cette institution, puisque c'est parmi les membres de cette première que Louis XIV nomma, en 1663, quatre académiciens pour examiner les projets d'inscriptions et devises, destinées à orner les tapisseries et monuments de Versailles. La réunion de ces quatre personnes, qui se faisait tous les mercredis dans la Bibliothèque de Colbert, portait le nom de petite académie; mais elle augmenta bientôt en membres et en attributions et fut chargée de composer le règne métallique de Louis-le-Grand, ouvrage qui forme deux *in-folio*, où l'on trouve la description de toutes les médailles du règne de Louis XIV, le temps de leur origine avec le motif qui les fit frapper. Ce fut en 1701 que les membres en étant considérablement augmentés, cette institution prit le titre d'*Académie des Inscriptions et Médailles*.

Une académie, instituée pour examiner les inscriptions et médailles, ne pouvait pas être d'une grande utilité, et ne pouvait, par conséquent, subsister long-temps sans quelque changement; aussi l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui existe encore, éprouva-t-elle bientôt de salutaires modifications, car elle renfermait dans son sein un principe de la plus grande utilité, et ce principe se développa enfin lorsque le régent, prince dont la pénétration égalait les connaissances, recevant un jour les hommages de l'académie, proposa à ses membres de sortir du cercle qui avait jusque alors restreint leurs travaux pour entrer dans une carrière des plus pénibles, il est vrai, mais aussi des plus glorieuses. Il leur suggéra de plus de substituer au titre d'académie des Inscriptions et Médailles, celui d'académie des Belles-Lettres, comme plus convenable aux nouveaux travaux qu'ils allaient entreprendre; mais le règne éblouissant de Louis XIV, encore tout présent à leur esprit, leur fit désirer de ne pas abandonner tout-à-fait un titre qu'ils avaient reçu d'un si grand Monarque, et ils adoptèrent dans les lettres-patentes du roi, le nom d'académie royale des *Inscriptions et Belles-Lettres*, nom que porte encore aujourd'hui cette institution.

Ce fut alors qu'elle entreprit ses mémoires, formant une vaste encyclopédie, et dont plusieurs sont dûs aux efforts parti-

culiers de quelques savants, parmi lesquels paraissent Fréret, Montfaucon, Mabillon, Secousse et plusieurs autres. Cependant, tout en faisant la gloire de leurs auteurs, ces ouvrages n'ont pas laissé de donner quelque lustre à l'académie, par le perfectionnement qu'ils recevaient du sérieux examen auquel ils étaient soumis devant cette académie, où les discussions étaient présidées d'une urbanité telle qu'on le citait encore à la fin du dernier siècle.

Comme toutes les autres institutions, l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres tomba sous les coups aveugles de la révolution; elle fut même, à la création de l'institut, retranchée de ce corps célèbre, et plongée dans l'oubli, jusqu'à ce que Napoléon, ayant supprimé l'académie des Sciences morales et politiques, la remplaça par une autre d'histoire et de littérature ancienne, qui, sous un nom mieux choisi, devait remplacer l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette nouvelle institution, la 3^{me} classe de l'institut, reprit en 1816 son nom primitif, après avoir continué plusieurs ouvrages, laissés inachevés par les Bénédictins ou l'ancienne académie; et même, se laissant aller à l'esprit de l'époque, elle abandonna ses règles pour revenir à celles de l'ancienne académie qu'elle remplaçait.

Enfin ce fut aussi dans ce même temps où le gouvernement se plaisait à bouleverser toutes les institutions (honnêtes et religieuses), sans même alléguer de prétexte à sa conduite, que l'on rendit une ordonnance contre l'académie. Cette ordonnance portait à trente le nombre des académiciens, qui jusque alors avait été de quarante, nombre déjà trop petit puisque le titre d'académiciens était toute la récompense que pouvaient attendre plusieurs savants, pour une vie épuisée en longs et pénibles travaux, car de tout autre côté, même du gouvernement, qui aurait dû les protéger, et pour sa gloire, et pour sa prospérité, ils ne pouvaient espérer que mépris et découragement. Cependant, en 1828, une nouvelle ordonnance reporta à quarante le nombre des académiciens, et ce corps célèbre s'est depuis comme l'académie Française, toujours élevé en perfection et en réputation, et constitue aujourd'hui une des principales institutions de France, quoiqu'elle n'ait pas encore rempli tout ce que l'on en peut attendre.

(à continuer.)

ARMÉE ANGLAISE.

(Suite et fin.)

PAYES ET RATIONS DE L'ARMÉE.

La paye et la demi-payé des officiers et la paye des soldats qui composent l'armée sont maintenant comme suit pour chaque jour :

Un Field-Maréchal, Commandant en-chef, £ 16 8 9 sterlings.

Un Général-Commandant des forces, £ 9 9 do

Un do faisant partie de l'État-Major, £ 5 15 9 do

Un Lieutenant-Général do £ 3 15 0

Un Major-Général do £ 1 17 11

Il n'y a point de demi-payé assignée aux Field-Maréchaux, parcequ'ils sont tous Colonels de régiment; la demi-payé d'un Général est de £ 1 18, celle d'un Lieutenant-Général de £ 1 17 9; celle d'un Major-Général de £ 2 5 0

Un Colonel varie depuis £ 5 4 7, dans les gardes du corps, jusqu'à £ 1 7 8 dans les régiments de ligne. Un Lieutenant-Colonel, depuis £ 1 9 2 jusqu'à 17s. Un Major, depuis £ 1 4 5, jusqu'à 16s. Un Capitaine, depuis 15s jusqu'à 11s 6d. Un Lieutenant, depuis 10s 4d jusqu'à 6s 6d. Un Enseigne, depuis 5s 6d jusqu'à 5s 3d. Un Sergent, 2s 3d. Un Caporal, 10s 8d.

Un soldat dans les régiments de ligne 1s. 3d., avec une augmentation d'un denier après chaque période de cinq ans si sa conduite est sans reproche.

La paye des sous-officiers et soldats est généralement plus forte de quelques deniers, dans l'Artillerie, la Cavalerie et les gardes.

Il est à remarquer que les officiers doivent prendre sur leur paye ce qui est nécessaire pour se fournir d'habits. Pour les soldats et les sous-officiers, ils ont à se pourvoir eux-mêmes de bas, chemises, &c.; le gouvernement leur fournissant l'habit, le pantalon, le chapeau, la redingote, et les souliers. On retient, sur leur paye, six sols par jour, pour le thé, le café et autres aliments non compris dans la ration.

La ration pour chaque homme de l'armée, quelque soit son grade, est une livre de viande et une livre de pain.

PROMOTIONS DES OFFICIERS ET RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Dans les régiments de ligne, dans ceux de Cavalerie et ceux des gardes, les commissions sont vénales; les officiers passent ordinairement à un grade supérieur en achetant une commission, ou plutôt en payant la différence de prix entre leur commission et celle qu'ils veulent avoir. Ces prix sont fort élevés pour les grades supérieurs. Le prix d'une commission d'un Lieutenant Colonel, dans les gardes à pied, est de £ 9000 sterlings; mais comme le prix d'une commission de Major dans le même corps est de £ 8300, pour parvenir d'un grade à l'autre, il ne faut payer que £ 700.

Les commissions des différents grades d'officiers généraux ne se vendent pas. Les promotions, sont la récompense d'un

service suffisamment long, ou de quelque action remarquable. Dans l'Artillerie et le Génie, les commissions ne se vendent pas non plus.

L'armée se recrute au moyen d'engagement que l'on fait contracter à des jeunes gens assez souvent en les trompant; cet engagement est quelquefois pour la vie, d'autres fois pour un temps limité.

A. L.

L'ABEILLE.

" Forsan et haec olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 5 Juin 1851.

Nous arrivons aujourd'hui de Montréal. Le temps nous manquant, nous remettons au prochain numéro le récit de cet heureux voyage.

Samedi dernier, dernier jour du mois de Marie, le Rév. P. Saché, supérieur des jésuites de Québec nous a dit la messe de communauté, après laquelle il nous a adressé quelques mots. Il y eut chant et musique instrumentale.

Mgr. Baillargeon est arrivé de Rome dimanche dernier. Un grand nombre de messieurs du clergé et de citoyens étaient allés au devant de lui, les uns jusqu'aux Trois-Rivières, les autres jusqu'à Montréal et quelques uns jusqu'à St. Jean. A son arrivée, une foule immense couvrait les quais et remplissait les rues et les fenêtres des maisons par où il devait passer. La section St. Jean de la société de St. Jean Baptiste était rangée sur le quai avec ses bannières et enseignes et les drapeaux de la milice canadienne. Au moment où Sa Grandeur sortit du vaisseau, toutes les cloches de la ville se mirent en branle, jusqu'à ce qu'elle fut rendue à la Cathédrale où elle récita le *Te Deum* avant de dire la messe.

Le plus grand nombre de nos lecteurs savent déjà que Mr. Sax était chargé de faire fabriquer à Lyon des ornements pontificaux complets. Ce Monsieur n'a pas voulu s'en séparer, il les a amenés à Québec avec lui. Tous deux sont magnifiques; l'un est d'un superbe drap d'or, copie exacte de celui qui fut autrefois donné à Mgr. de St. Vallier par Louis XIV, il se compose d'un devant d'autel, de huit chapes, de 5 dalmatiques et d'une chasuble; la croix de celle-ci est d'un travail exquis et elle a été admirée même à Lyon. Cet ornement est un présent fait à Mgr. l'archevêque par les fabriques de Notre-Dame et de St. Roch de Québec, quelques unes de celles des campagnes et par les communautés de cette ville. L'autre

ornement, demandé par Mgr. lui-même, est de velours rouge brodé en or; quoique moins riche que l'autre, il a cependant une superbe apparence.

Notre congrégation avait aussi fait sa demande d'ornements. On pense bien que les siens sont un peu moins somptueux que ceux dont nous venons de parler et qu'ils se composent de moins de pièces. C'est tout uniment deux chasubles très-peu riches mais d'une fraîcheur et d'une beauté incomparables.

PARLEMENT PROVINCIAL.

20 Mai. Mr. Sherwood demande au ministère si le siège du gouvernement sera transporté de Toronto à Québec, M. Baldwin lui répond: " C'est l'intention de Son Excellence de transférer le siège du gouvernement à Québec a la suite de la présente session."

22 Mai. On a lu une pétition du maire et des conseillers de la cité de Québec, demandant qu'il soit fait un relevé et une estimation des dépenses nécessaires à la construction d'un pont suspendu sur le fleuve St. Laurent au Cap-Rouge et à Deschambault, afin que l'on puisse faire choix ensuite de l'un ou de l'autre de ces deux sites.

26 Mai. Reçue et lue une pétition du Rév. J. H. Dorion et autres missionnaires des townships de l'Est, demandant qu'il soit pris des mesures pour coloniser et améliorer les dits townships, amender les lois municipales, changer les conditions qui régissent les lots du clergé, et établir et améliorer certains chemins et ponts dans les dits townships.

27 Mai. M. Richards introduit un bill pour prévenir les traitements cruels envers les animaux.

28 Mai. Reçue et lue une pétition de N. F. Belleau, écuyer, maire, au nom des citoyens de Québec, demandant qu'il soit adopté des mesures pour la confection du chemin de fer projeté d'Halifax à Québec.

M. Notman introduit un bill pour faire le recensement de cette province et obtenir des renseignements statistiques.

L'honorable M. Hincks dépose devant les chambres, par ordre du gouverneur général, les comptes publics pour l'année 1850.

On voit par ces comptes que :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Les douanes ont donné | £583,530 10 s |
| L'accise, les banques &c. | 46,424 15 11 |
| Les travaux publics | 52,563 17 7 |
| Le revenu territorial | 21,715 18 |

Total 704,234 2 6

La dépenses s'est élevée à 533,063 12 4

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Excédant du revenu sur la dépense, | 172,170 10 2 |
|------------------------------------|--------------|

M. Price a introduit un bill pour régler la discipline des prisons et établir des classifications.

2 Juin. M. Scott, des Deux-Montagnes, introduit un bill pour empêcher les imitations dans les églises.

3 Juin. M. Hincks a donné avis d'un bill pour amender la loi relative à l'immigration.

Un bill de M. Baldwin établissant une loi générale pour les élections antistes a été lu pour la première fois.

CONSEIL LÉGISLATIF Sur motion de l'honorable Mr. de Blaquiere, le conseil a voté une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, l'informant que le siège de l'honorable A. B. Sullivan était devenu vacant par suite de son absence durant deux sessions.

L'honorable M. Massue a envoyé sa démission comme conseiller législatif.

Mgr. Gagnon, évêque de Bytown, a posé, le 29 mai, la première pierre d'un nouveau collège, appelé collège St. Joseph. L'édifice aura 99 pieds de longueur sur 60 de largeur et 40 de hauteur, au-dessus du rez-de-chaussée formant, trois étages surmontés d'un dôme, avec un grand portique.

PREMIERS.

RHÉTORIQUE.

J. Blouin, *en thème.*
A. Thibaut, } *en algèbre.*
P. Drolet, }

SECONDE.

P. Roussel, *en thème.*
F. X. Bélanger, *en version*

TROISIÈME.

N. Gauvin, *en vers.*

QUATRIÈME.

A. Garneau, } *en leçons.*
D. Dion, }

CINQUIÈME.

P. Girard, *en arithmétique.*
J. Martel, *en version.*
E. Rioux, *en français.*
E. Renault, *en version.*

SIXIÈME.

W. Nesbitt, } *en version.*
X. Frenette; } *en français.*
J. B. Gagnon, }
W. Nesbitt, }

SEPTIÈME.

J. Martin, *en français.*
T. Bédard, *en thème.*
T. Bédard, *en version.*

HUITIÈME.

1er ordre.

A. Pelletier, } *en leçons.*
L. Pâquet, }
J. Laplante, }
A. Pelletier, } *en français*
J. Vézina, }
A. Pelletier, *en version.*

2d ordre.

M. Binet, } *en leçons.*
T. Breen, }

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU CANADA.

L'Hon. A. N. Morin, Orateur.
 COMTÉS, &c. MEMBRES.
 Beauharnois M. M. Jacob Dewitt.
 Bellechasse L'hon. A. N. Morin.
 Berthier David M. Armstrong.
 Bonaventure W. Cuthbert.
 Brockville (ville) G. Sherwood.
 Bytown (ville) John Scott.
 Carleton Edward Malloch.
 Chambly L. Lacoste.
 Champlain Louis Guillet.
 Cornwall (ville) l'hon. J. H. Cameron.
 Dorchester François Lemieux.
 Drummond E. Nugent Watts.
 Dundas John P. Crysler.
 Durham James Smith.
 Essex John Prince.
 Frontenac Henry Smith.
 Gaspé Robert Christie.
 Glengary John S. Macdonald.
 Grenville Read Burnitt.
 Haldimand L. McKenzie.
 Halton Caleb Hopkins.
 Hamilton (ville) Sir Allan McNab.
 Hastings Billa Flint.
 Huntingdon Tancred Sauvageau.
 Huron l'hon. W. Cayley.
 Kamouraska M. Letellier.
 Kent l'hon. Mém. Cameron.
 Kingston (ville) l'hon. J. A. Macdonald.
 Lanark Robert Bell.
 Leeds Wm. R. Richards.
 Leinster Norbert Dumas.
 Lennox et Addington. Benj. Leymour.
 Lincoln l'hon. W. H. Merritt.
 L'Islet Chs. F. Fournier.
 Londres Jh. Wilson.
 Lotbinière Jos. Laurin.
 Mégantic Dunbar Ross.
 Middlesex Wm. Notman.
 Missisquoi l'hon. Wm. Badgley.
 Montmorency Jos. Cauchon.
 Montréal } l'hon. L. H. Lafontaine.
 (ville) } Benj. Holmes.
 Montréal (comté) André Jobin.
 Niagara (ville) W. H. Dickson.
 Russell George B. Lyon.
 Saguenay l'hon. M. P. De Sales
 [La Terrière
 Shefford L. J. Drummond.
 Sherbrooke (ville). B. C. A. Guay.
 Sherbrooke (comté) J. S. Sanborn.
 Simcoë l'hon. W. B. Sanborn.
 Stanstead John Mc Connell.
 Stormont Alex. Mc Lean.
 St. Hyacinthe Th. Boutillier.
 St. Maurice l'hon. L. J. Papineau.
 Terrebonne l'hon. L. M. Viger.
 Trois-Rivières A. Polette.
 Toronto } l'hon. H. Sherwood
 (ville) } Wm. Hr. Boulton.
 Deux Montagnes Wm. Hr. Scott.
 Vaudreuil J. B. Monguenais.
 Verchères George Cartier.

Nicolet Ths Fortier.
 Norfolk l'hon. H J Boulton.
 Northumberland. Adam H. Meyers.
 Ottawa Th. Cegan.
 Oxford l'hon. Fr. Hincks.
 Peterborough James Hall.
 Portneuf Ant. P. Duchesnay.
 Prescott Jh. H. Johnson.
 Prince Edward D. B. Stevenson.
 Québec } F.X. Méthot.
 (ville) } l'hon. J. Chabot.
 Québec (comté) P'J-O. Chauveau.
 Richelieu. Wolfred Nelson.
 Rimouski. J. Chs. Taché.
 Rouville P. Davignon.
 Waterloo. A. J. Fergusson.
 Welland. Doncan Farlane.
 Wentworth. Hermanus Smith.
 Yamaska. M. T. Seville.
 York [distr. N.] l'hon. Rob. Baldwin.
 York [distr. S.] l'hon. Js. H. Prince.
 York [distr. E.] Peter Pevrey.
 York [distr. O.] Jos. C. Morrisson.

OFFICIERS PERMANENTS. W. B. Lindsay, Greffiers; G. B. Faribault, Assistant-Greffier; G. W. Wickstead, Greffier-de-lois et traducteur-anglais; W. B. Lindsay, assistant greffier-de-lois et assistant-traducteur-anglais; W. P. Patrick, premier greffier d'office; Thomas Vaux, second do; W. Ross, premier greffier des Comtés; Alfred Todd, Thadéus Patrick, Alfred Patrick et J. P. Leprohon, greffiers de Comités; H. Voyer, traducteur français; G. Levesque, D. P. Myrand, J. Huston, assistants-traducteurs-français.

P. E. Gagnon, greffier des journaux français; G. M. Muir, greffier des journaux anglais; H. Hartney et H. B. Stuart, greffiers-grossoyeurs; K. Barton, greffier des pétitions; G. H. Lemoine, W. Spink, L. F. Barthelot et E. Dénéchaux, Greffiers-assistants, W. Winder, libraire; Alphéus Jodd, assistant libraire; G. K. Cheshon, sergent-d'armes; Felix Nortier, greffier de la couronne en chancellerie.

EXPOSITION DE LONDRES. Le nombre de colis reçus de l'étranger jusqu'au 3 mai s'élevait à 11,186. Parmi les nations dont les envois ont été le plus considérables, on cite: la France, 3,485; la Prusse 1,693; la Belgique, 1,053; les Etats-Unis, 920; l'Autriche, 662; les Indes, 450; et le Canada, 345.

On estime à plus de 100 millions de francs la valeur des produits exposés.

Le palais de cristal est visité par une foule immense. Les recettes se sont élevées en un seul jour à 3,000 lv. st.

Parmi les objets exposés, on cite un mannequin destiné aux tailleurs. Il se compose d'un nombre considérable de

plaques d'acier formant par leur assemblage la statue d'un homme, et tellement disposées que leur mécanisme intérieur permet de donner à chaque membre le volume que l'on veut. Ce mannequin est du minime prix de 7,000 lvs sterling.

JOURNAUX. On dit qu'il se publie 10 journaux en Autriche, 14 en Afrique, 14 en Espagne, 20 en Portugal, 30 en Asie, 65 en Belgique, 85 en Danemark, 90 en Russie et en Pologne, 300 en Prusse et 320 dans les autres états d'Allemagne, 500 dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, 1800 dans les Etats-Unis et environ 120 en Canada.

Mr. le Rédacteur,

J'ai trouvé, l'autre jour, dans une lecture, la dérivation suivante des mots "Whig" et "Tory" qui sont, comme vous le savez, les noms des deux principaux partis politiques en Angleterre. — Vous pouvez en faire part à vos lecteurs si vous le jugez à propos.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c.
 J. H. D.

On appelle *Whigs* les membres du parti démocratique. On trouve la dérivation de ce mot anglais qui veut dire *lait aigre*, et on prétend qu'on l'applique aux ennemis de la couronne, comme propre à caractériser l'aigreur de leur conduite. On prétend également que le mot *Tory*, qui veut dire maintenant partisan de la couronne, vient du mot *toré* (donnez), usité par les bandits en Irlande, et qu'on a voulu faire entendre par là que les partisans de la couronne veulent que le peuple donne toujours.

BON MOT.

Le baron des Adrets, calviniste, se montra cruel envers les catholiques; il alla jusqu'à contraindre les prisonniers qu'il fit à Montbrison et à Mornes, de se jeter, du haut des tours, sur la pointe des piques de ses soldats. Un de ces infortunés s'étant présenté deux fois sans avoir osé sauter, des Adrets lui en fit des reproches: "M. le baron, lui dit le soldat, tout brave que vous êtes, je vous le donne en trois."

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudeau.

P. A. MARMET, Gérant.